



ASSOCIATION « LA LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS »

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

23 avenue Jean Moulin

75014 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

ASSOCIATION « LA LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS »

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901

23 avenue Jean Moulin

75014 PARIS

R A P P O R T

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2012 AU 31 DECEMBRE 2012

ooo 0 ooo

Aux membres dirigeants,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 11 juin 2010, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- **le contrôle des comptes annuels de l'Association LA LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,**
- **la justification de nos appréciations,**
- **les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration des comptes annuels et du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans les notes de l'annexe des comptes, ont été correctement appliquées et sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et CRC n°99-01.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

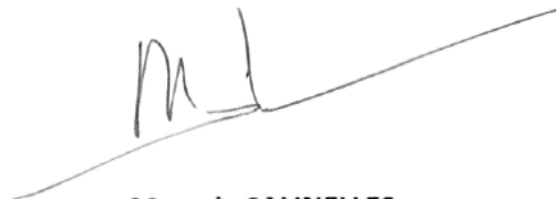
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 juin 2013

**Le Commissaire aux Comptes
SAS ELYSEA CONSEIL**



**Marc de SALINELLES
Président**

ACTIF		Brut	Amort. et provisions	Net		PASSIF		Net	
				31/12/2012	31/12/2011			31/12/2012	31/12/2011
Actif immobilisé	<u>Actif immobilisé</u>								
	Immobilisations incorporelles - Fonds commercial - Autres					Fonds propres :			
	Immobilisations corporelles	17 990	3 085	14 905		Fonds associatifs sans droit de reprise Ecart de réévaluation Réserves	80 000	30 000	
	Immobilisations financières	5 229		5 229	5 000	Report à nouveau Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	149 953 113 596	105 499 94 454	
Total des immobilisations	23 219	3 085	20 134	5 000	Total des fonds propres	343 549	229 953		
Actif circulant						<u>Autres fonds associatifs :</u>			
	<u>Stock et en-cours</u>					Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables			
	Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises					Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées			
						Total des autres fonds associatifs	0	0	
						Total des fonds associatifs	343 549	229 953	
						Provisions			
						Provision pour risques Provisions pour charges			
						Total des provisions			
						Fonds dédiés			
						Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
					Total des fonds dédiés				
	Avances et Acomptes versés sur commandes					<u>Dettes financières</u>			
	<u>Créances</u>					Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Usagers et comptes rattachés	80 024		80 024	16 946	<u>Dettes d'exploitation</u>			
	Autres créances	77 645		77 645	34 562	Fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	108 709 32 368	64 563 15 781	
	Valeurs mobilières de placement	20 032		20 032	20 032	<u>Dettes diverses</u>			
	Disponibilités	215 216		215 216	158 768	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 027		
	Caisse	304		304	139	Total des dettes	143 104	80 344	
	Total de l'actif circulant	393 221		393 221	230 447				
	Charges constatées d'avance	73 298		73 298	74 850	Produits constatés d'avance			
TOTAL GENERAL		489 738	3 085	486 653	310 297	TOTAL GENERAL	486 653	310 297	

CHARGES		Net		PRODUITS		Net	
		31/12/2012	31/12/2011			31/12/2012	31/12/2011
Charges d'exploitation	<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			Produits d'exploitation	<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
	Achats				Ventes de marchandises, de produits fabriqués	89 145	55 185
	Variation de stock				Prestations de services		
	Autres achats et charges externes	1 371 634	976 993		Productions stockée		
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 400	367		Production immobilisée		
	Rémunération du personnel	79 280	48 170		Subventions d'exploitation		
	Charges sociales	29 095	18 293		Dons	1 512 257	1 132 647
	Subventions accordées par l'association				Cotisations	90	90
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 085			Legs et donations		
	Dotation aux provisions				Autres produits de gestion courante	27	7
	Autres charges	344	50		Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		1 610
			Autres produits				
	Total des charges d'exploitation	1 488 838	1 043 873		Total des produits d'exploitation	1 601 519	1 189 539
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et charges financières	0	13		Intérêts et produits financiers	915	182
	Total charges financières	0	13		Total produits financiers	915	182
charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels	Produits exceptionnels		
			51 381				0
	<u>IMPOTS SUR LES BENEFICES</u>						
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				(+) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
	TOTAL DES CHARGES	1 488 838	1 095 267		TOTAL DES PRODUITS	1 602 434	1 189 721
	EXCEDENT OU DEFICIT	113 596	94 454				
	TOTAL GENERAL	1 602 434	1 189 721		TOTAL GENERAL	1 602 434	1 189 721
Evaluation des contributions volontaires en nature	CHARGES			Evaluation des contributions volontaires en nature	PRODUITS		
	Secours en nature				Bénévolat		
	Mise à disposition gratuite de biens et services				Prestations en nature		
	Personnel bénévole				Dons en nature		

LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS

Association Loi 1901

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement CRC n°99-01 du 16 février 1999.

Le bilan de l'exercice présente un total de **486 653 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de **1 602 434 euros** et un total de **charges de 1 488 838 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 113 596 euros**.

L'exercice considéré débute le 1^{er} janvier 2012 et finit le 31 décembre 2012.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Au cours de l'exercice, l'association a pris possession de nouveaux bureaux et y a transféré son siège social en fin d'année. Son équipe s'est renforcée au travers l'embauche de nouveaux salariés. L'association a décidé de ne plus délivrer des reçus fiscaux en contrepartie des dons à compter du 1^{er} novembre 2012.

Evènements significatifs postérieurs à compter de la clôture :

NEANT

Les principales méthodes utilisées sont :

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Vente de produits

Il s'agit d'une activité accessoire de vente et locations de fichiers d'adresses.
Cette activité a fait fiscalement d'un secteur distinct.

Dons collectés

Le montant des dons encaissés au début de l'année 2013 au titre de l'année fiscale 2012 s'élève à 55 425 €. Ce montant est comptabilisé en produit à recevoir.

Fonds dédiés

L'association n'a pas dotée de fonds dédiés.

Engagement hors-bilan

Caution financière reçue de la Société Générale à hauteur de 20 000 euros en contrepartie du nantissement des VMP à hauteur de la même somme.

Engagement retraite

Aucun accord particulier n'a été signé.
A ce jour, les engagements constatés ne sont pas significatifs.

	Valeurs brutes début	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2012
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virement p à p	Cessions	
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Corporelles	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	Constructions sur sol d'autrui					
	Constructions instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers			16 438		16 438
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 552		1 552
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations grévées de droits					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			17 990		17 990
Financières	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	5 000		229		5 229
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 000		229		5 229
TOTAL		5 000		18 220		23 220

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Amortissements au 31/12/2012
			Augmentations		Diminutions		
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Corporelles	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	Constructions sur sol d'autrui						
	Constructions instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers				2 572		2 572
	Matériel de transport				513		513
Matériel de bureau, informatique et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			3 085			3 085
TOTAL				3 085			3 085

31/12/2012	1 an au plus	plus d'1 an
------------	--------------	-------------

Créances			
	31/12/2012	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 229		5 229
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	80 024	80 024	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	14 586	14 586	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	63 059	63 059	
Charges constatées d'avances	73 298	73 298	
TOTAL DES CREANCES	236 196	230 967	5 229
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2012	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

Dettes				
	31/12/2012	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	108 709	108 709		
Personnel et comptes rattachés	5 507	5 507		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 863	16 863		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	9 520	9 520		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	478	478		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 027	2 027		
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	143 104	143 104		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

31/12/2012

Total des Produits à recevoir		107 982
Usagers et comptes rattachés CLIENTS FACTURES A ETABLIR	52 557	52 557
Autres créances PRODUIT A RECEVOIR	55 425	55 425

31/12/2012

Total des Charges à payer		19 486
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FACTURES NON PARVENUES	8 997	8 997
Dettes fiscales et sociales DETTES PROV/CP CHARGES SOCIALES SUR CP ETAT-CHARGES A PAYER	5 507 2 478 478	8 462
Autre Dettes RABAIS REMISES RIST. A ACCORDER	2 027	2 027

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles	30 000	50 000		80 000
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	105 500	44 454		149 954
Résultat de l'exercice		94 454	94 454	0
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	135 500	188 908	94 454	229 954

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)		RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)	
				REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		48 865	T1
1 - MISSIONS SOCIALES		1 312 698	ST1	RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		1 512 257	T2
1.1. Réalisées en France	1 312 698			1.1. Dons et legs collectés	1 512 257		
- Actions réalisées directement	1 312 698			- Dons manuels non affectés			
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0,00			- Dons manuels affectés			
				- Legs et autres libéralités non affectés			
				- Legs et autres libéralités affectés			
1.2. Réalisées à l'étranger	0,00			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0,00		
- Actions réalisées directement	0,00						
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0,00						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		66 184	ST2	2 - AUTRES FONDS PRIVES	0,00		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	66 184			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	0,00		
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés	0,00						
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0,00			4 - AUTRES PRODUITS	90 177		
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	109 956	109 956	ST3				
		1 488 838	T3 = ST1+ST2+ST3				
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 488 838			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 602 434		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	0,00			II - REPRISES DES PROVISIONS	0,00		
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0,00			III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	0,00		
				V - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	0,00	0,00	T4
				(cf tableau des fonds dédiés)			
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	113 596			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			
V - TOTAL GENERAL	1 602 434			VI - TOTAL GENERAL	1 602 434	1 512 257	T2 + T4
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		18 220,00	T5				
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		3 085,00	T5 bis				
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 503 973	T6 = T3+T5 - T5bis	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1 503 973	T6
				SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		57 149	T7 = T1+T2+T4 T6
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Missions sociales				Bénévolat			
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature			
Total	-----			Total	-----		

LIGUE DE DEFENSE DES CONDUCTEURS

Association Loi 1901

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1. CADRE LEGAL DE REFERENCE

La Ligue de Défense des Conducteurs a établi le compte d'emploi annuel des ressources selon le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2008-12 homologué par arrêté du 11 décembre 2008. Les règles d'établissement du CER n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES RETENUES POUR L'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

A l'aide d'une comptabilité analytique, la ventilation entre les différentes rubriques des emplois du Compte d'emploi des Ressources a été faite sur la base des règles suivantes :

2.1. Règles et méthodes relatives aux postes d'emploi

2.1.1. Missions sociales

Organisme d'intérêt général, la Ligue de Défense des Conducteurs a un objet éducatif, scientifique et social. La réalisation des missions sociales de l'Association correspond à ses moyens d'action statutaires découlant de son objet (articles 2 et 5 des statuts de l'Association).

L'association a pour objet la défense des conducteurs comprise dans le sens le plus large notamment :

- l'amélioration de la sécurité routière en passant à une politique efficace qui se fasse avec les conducteurs et non pas contre eux ;
- le combat contre les excès de la répression routière à l'égard des conducteurs ;
- la défense des conducteurs, et tout particulièrement ceux ayant une conduite responsable et qui sont pourtant actuellement victimes :
 - d'une répression systématique, de plus en plus brutale, sans commune mesure avec les résultats obtenus en matière de sécurité routière ;
 - d'une mise en accusation généralisée, les automobilistes étant tous mis dans le même sac et transformés en "délinquants routiers" responsables de "violence routière" ;
 - d'une recherche systématique de recettes fiscales, par la multiplication des radars et des amendes adressées par millions aux conducteurs.

L'association a aussi pour but l'adoption d'une législation et d'une réglementation harmonieuses en matière de circulation qui préserve les libertés et la sécurité de chacun et exclue la répression absurde.

L'association défend tous les conducteurs de véhicules ou engins, motorisés ou non, susceptibles d'emprunter la voie publique ainsi que les piétons qui ont chacun droit à la liberté de circuler, de conduire et d'être en sécurité.

La défense des conducteurs passe par l'analyse critique et l'émission de propositions sur les politiques de transport, de circulation, de sécurité et répression routière qui ont des incidences juridiques et financières majeures sur la vie quotidienne des citoyens.

De manière plus générale, l'association a pour objet la défense des citoyens face aux dysfonctionnements et dérives de l'Etat et de son administration. Il s'agit en particulier d'empêcher :

- les atteintes à la sûreté personnelle: déni de justice, violation de la présomption d'innocence, erreurs judiciaires ;
- les entraves à la liberté de travailler : grèves abusives dans les services publics, excès des réglementations sociales, contraintes administratives ;
- les atteintes au droit de propriété: expropriations abusives, prélèvements confiscatoires, gaspillages et détournements de fonds publics ;
- l'insécurité juridique découlant de la multiplication des lois et de la complexité administrative ;
- les violations des libertés d'expression et d'opinion.

Moyens d'actions

Les moyens d'actions s'articulent autour de trois axes :

- Etude et recherche : production de l'information utile à la préservation des droits des conducteurs et des citoyens ;
- Communication : diffusion de cette information pour éclairer les conducteurs et les citoyens ;
- Intervention : participation au débat public pour obtenir des politiques publiques garantissant mieux les droits et intérêts des citoyens face à l'administration.

L'association met en œuvre tout moyen utile, notamment :

- réalisation ou financement d'études, enquêtes, sondages ;
- édition de brochures, revues, ouvrages ;
- diffusion d'informations par tous canaux permettant de toucher le plus grand nombre ;
- rencontres avec les journalistes, les hommes politiques, les universitaires ;
- organisation de conférences et colloques.

L'association s'efforce de mettre en œuvre ces moyens au fur et à mesure que ses ressources le lui permettent. Elle peut toutefois constituer des réserves destinées à des projets ultérieurs nécessitant par exemple une mise de fonds importante pour leur démarrage. Enfin, l'association constituera, dès qu'elle le pourra, une réserve de précaution et de sécurité destinée à pérenniser sa capacité à agir.

L'association peut mettre en commun ou mettre à disposition des moyens avec d'autres organismes à but non lucratif poursuivant des buts similaires ou proches en matière de défense des conducteurs ou de défenses des citoyens.

Projets

Les projets soutenus par l'Association lui sont présentés par son bureau.

Le détail des missions sociales réalisées directement en France pour l'exercice 2012 est :

- Sensibilisation du grand public aux réalités de la répression routière, enquête nationale sur la sécurité routière : 764 880 € ;
- Campagnes de mobilisation pour un changement de la politique de sécurité et de répression routière : 378 975 € ;
- Autres actions d'information et de mobilisation (site internet, bulletins d'information, études, manifestation, relations presses, relations avec les élus) : 168 844 €.

2.1.2. Frais d'appel à la générosité du public

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais engagés pour les actions de promotion et d'appel à la générosité, sous forme de mailings, et aux frais de gestion du traitement des dons :

- Conception des campagnes ;
- Rédaction et conception des mailings ou autres documents d'appel ;
- Frais d'envoi ;
- Frais de tenue et de mise à jour des fichiers de donateurs ;
- Campagnes de publicité institutionnelle ou spécifique ;
- Traitement des dons, etc.

Dans le cadre de cet objet, l'association organise des campagnes d'information et de mobilisation qui comportent des demandes de dons. Il est donc délicat d'opérer une ventilation nette entre dépenses opérationnelles et coûts directs d'appel à la générosité, du fait de ce mode de fonctionnement.

2.1.3. Frais de fonctionnement

Cette rubrique des emplois est constituée par les frais administratifs généraux en personnel, locaux, achats de fournitures, honoraires, frais de déplacements, dépenses de fonctionnement, impôts et taxes, etc.

2.1.4. Ventilation des frais de personnel

La ventilation des frais de personnel est fondée sur une étude de suivi du temps passé par chaque membre du personnel dans les tâches qui lui incombent.

2.2. Règles et méthodes relatives aux postes de ressources

2.2.1. Dons manuels

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel. Depuis le 1^{er} novembre 2012, l'association ne délivre plus de reçus fiscaux en contrepartie des dons reçus.

2.2.2. Legs

L'association n'est pas habilitée à recevoir des legs.

2.2.3. Subventions

L'association est indépendante de tout organisme public, de toute formation politique, syndicale ou professionnelle. Pour garantir cette indépendance, l'association s'interdit de recevoir des subventions publiques.

2.2.4. Autres produits

Il peut s'agir de cotisations versées par les membres dirigeants de l'Association et de produits financiers.

Aux fins de réaliser son objet social et de diffuser les informations par tous canaux permettant de toucher le plus grand nombre, l'association peut procéder à la location de son fichier d'adresses.

2.2.5. Valorisation du bénévolat et des contributions volontaires

L'Association ne bénéficie pas de bénévolat valorisable dans les comptes de l'Association.